

COMPTE-RENDU GROUPE TECHNIQUE **« Modélisation et prospective »**

REUNION n° 3 DU 27 JUIN 2017

Structures représentées : Apur, IAU, Futura Mobility, Futurible, EDF, RTE, CCI Paris IdF, Ville de Paris, Keolis, Chronos, DRIEA, Région IdF, ADEME, GRDF

Ordre du jour de la réunion : Brosser les grands enjeux qui peuvent être donnés à voir en terme de prospective pour les mobilités à l'horizon 2030, à partir des données dont on dispose aujourd'hui, en ce qui concerne les flux, les usages, les besoins et les comportements (l'état des lieux sur la mobilité en Ile-de-France avait fait l'objet d'une présentation précédente). L'impact potentiel des innovations sur les mobilités quotidiennes sera traité ultérieurement et en lien avec les autres groupes de travail (en particulier les groupes de travail sur les mobilités connectées et partagées).

Principes généraux à adopter pour le travail de prospective dans le cadre du Livre blanc

- Réfléchir aux mobilités à l'horizon de 2030 à partir de données et de modèles existants en prenant en compte leurs limites
- Il faut distinguer des éléments qui relèvent de différentes catégories afin de rendre plus lisible le travail de prospective :
 - Des tendances passées
 - De grandes tendances structurantes à l'horizon de 2030 (e.g réseau de transport lourd)
 - Des éléments émergents avec des hypothèses de développement (par exemple : le développement des tiers lieux)
 - Des Incertitudes (par exemple : coût énergie et évolution de comportement)

Celles-ci se déclinent aux différentes échelles territoriales : planétaire (réglementation, contexte économique), évolution régionales et locales.

- Regarder les comparaisons internationales et identifier les bonnes pratiques
- Prendre en compte la contrainte réglementaire et environnementale qui aura un impact sur l'évolution des mobilités
- Rester prudent pas de « boule de cristal », certains phénomènes comme le télétravail sont présents depuis longtemps, on ne sait pas s'ils peuvent progresser rapidement

Evolution des flux

La question de l'évolution des flux sera abordée dans le Livre Blanc à travers 1/ des tendances structurantes connues, à savoir 1/ la prise en compte de l'ensemble des projets de transports en commun et d'infrastructures actées (Grand Paris Express, prolongement de lignes de métro, RER, tramways ; TZEN, bus à Haut Niveau de Service, projet de bus sur autoroutes...) ; 2/ des hypothèses structurantes : croissance de la population de plus de 65 ans, projets urbains actés... 3/ des hypothèses testées par la modélisation : présentation par la DRIEA d'une étude de sensibilité sur la répartition emplois / logement à l'horizon 2030 : les résultats de ce test mettent en exergue une saturation croissante des réseaux routiers magistraux à l'horizon 2030. Limite

des modèles présentés : pas de prise en compte des ruptures dans les trajets (seulement origine/destination), pas de prise en compte de la congestion TC, de la place des flux logistiques.

- Diminuer ou décaler les déplacements liés au transport :
 - Aménager pour rééquilibrer la répartition emplois/logement
 - Favoriser le télétravail, et donc accompagner les employeurs dans ce sens
 - Accompagner les employés à se loger près de leur lieu de travail ou à échanger leurs lieux de travail sur un même poste
 - Développer les services en gare et les tiers lieux (pas uniquement lieux de travail mais également de services : cours en ligne, télé médecine...)
 - Désengorger l'heure de pointe : Mise en place d'horaires variables, éviter les réunions tôt le matin / semaine de 4 jours pour les salariés qui le souhaitent / créer de l'information en temps réel sur l'affluence dans les transports
 - Travailler sur le 1% logement et son fonctionnement

Evolution des usages

- Dimension sociologique à prendre en compte : on effectue un trajet par opportunité, l'individu s'adapte face à de nouvelles contraintes (hausse du coût, allongement de la durée)
- Favoriser la mutualisation des plans de déplacement inter-entreprises
- Mettre en place un observatoire qui évalue les plans de mobilité
- Contraindre le stationnement sur le lieu de travail pour augmenter son coût d'utilité

Evolution des besoins

- Faut-il créer de nouvelles infrastructures pour faire évoluer les comportements ou adapter les infrastructures aux nouveaux comportements ?
- Prendre en compte la structure de la population en 2030 (répartition par classe d'âge : croissance des plus de 65 ans cf. études de la Région Ile-de-France ...)